

Saguenay, le 9 octobre 2020

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
**Madame Geneviève Grenier**  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
140, Grande-Allée Est, bureau 650 Québec  
(Québec) G1R5N6

**Objet :** *Questions complémentaires – Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay*

Madame,

En réponse à votre correspondance du 6 octobre dernier, voici les informations et précisions demandées :

- 1) Est-ce que la présence du complexe de liquéfaction pourrait avoir des conséquences sur les projets de développement de la MRC? Si oui lesquelles?**

La diversification de l'économie demeure un défi constant et une préoccupation des acteurs et de la communauté locale. De 1991 à 2016, Saguenay connaît la perte de quelque 3 500 emplois (-54 %) dans les alumineries et 2 000 emplois (-87 %) dans les papeteries, résultats de changement technologique et de l'ouverture des marchés (INRS, 2018). Selon l'étude régionale de Desjardins (2019) la croissance économique de la région sera moins soutenue qu'au Québec en raison des facteurs conjoncturels.

Toutefois, les prévisions de croissances économiques pourraient être revues à la hausse si de grands projets industriels venaient à se concrétiser à Saguenay. Les travaux de construction des trois projets de Métaux BlackRock, GNL Québec et Ariane Phosphate pourraient générer plus 4 800 emplois directs, 7 700 emplois indirects et quelque 3 400 emplois induits. Lors de leurs opérations, ces projets généreraient plus de 3 000 emplois totaux<sup>1</sup>. Selon l'étude du Groupe Performance Stratégique (2019), la construction et la mise en opération des trois grands projets enclenchaient un renouveau économique et social dans la région en plus de contribuer à diversifier la base économique.

Évidemment, les emplois directs, indirects et induits par l'implantation d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel sur le territoire de Saguenay auraient des répercussions sur le développement de projets résidentiels, commerciaux et industriels. Il est possible de croire que les nouveaux emplois créés auront un effet significatif sur la croissance de la population de Saguenay et des environs, et par conséquent, sur la croissance du nombre de ménages pour les prochaines années.

---

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

216, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8  
Téléphone : 418 698-3130 Télécopieur : 418 698-1158

[ville.saguenay.ca](http://ville.saguenay.ca)



Le schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la Ville de Saguenay précise d'ailleurs que « *La grande industrie est toujours au cœur de la croissance de Saguenay depuis plus de 100 ans. Bien que la structure économique de la Ville se soit diversifiée, la grande industrie demeure un moteur du développement. La grande industrie offre des opportunités :*

- *Pour attirer de nouveaux citoyens ;*
- *Pour attirer de nouvelles entreprises de haute technologie.»* (p.3-22)

## **2) Est-ce qu'un tel développement est conforme au schéma d'aménagement du territoire de la Ville? Si non pourquoi?**

Désignée par le gouvernement du Québec dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec, la Zone industrialo-portuaire de Saguenay est destinée à recevoir des entreprises industrielles de grands gabarits en lien avec l'activité portuaire. Pour ce faire, la Ville de Saguenay définit les orientations et objectifs suivants pour la zone industrialo-portuaire :

*«Orientation : Reconnaître le site de Grande-Anse pour l'implantation d'industries à grand gabarit.*

*Objectifs :*

- *Reconnaître le rôle moteur du terminal maritime de Grande-Anse dans une stratégie de développement industriel;*
- *Prévoir une affectation particulière pour l'implantation d'industries à grand gabarit sur les terres publiques à proximité des propriétés du terminal maritime de Grande-Anse;*
- *Cibler les industries ayant besoin de se localiser à proximité des installations portuaires (les industries qui importent ou exportent des produits via les installations portuaires) »* (p.3-23);

Le site projeté pour l'implantation d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel fait partie des affectations portuaire et zone d'expansion industrielle.

Le schéma d'aménagement et de développement (SAD) en vigueur nous indique, pour l'affectation portuaire que « *cette affectation concerne les installations maritimes de Grande-Anse et les installations portuaires de la Société Rio Tinto à La Baie* » (p. 3-29).

Pour l'affectation zone d'expansion industrielle, nous pouvons lire au SAD que « Cette affectation concerne le parc industriel relié aux installations portuaires de Grande-Anse et les propriétés de Rio Tinto le long du chemin de la Rivière. Les zones d'expansion industrielles correspondent aux secteurs pour les nouveaux développements industriels. [...] En ce qui concerne le site industriel à proximité des propriétés du terminal maritime de Grande-Anse, il est réservé exclusivement pour les industries à grand gabarit (industries qui requièrent une superficie importante de terrain, qui doivent être éloignées des zones d'habitation...) et ayant besoin de se localiser à proximité immédiate des installations portuaires. Les usages autorisés jusqu'à l'implantation d'industrie à grand gabarit sont les activités forestières conformément aux orientations. (p. 3-24)

**3) Dans le schéma d'aménagement, comment ont été prises en compte les valeurs esthétiques, économiques, environnementales, sociales et culturelles attribuées au paysage, notamment au regard de la circulation maritime dans le Fjord?**

La vision stratégique du SAD de la Ville de Saguenay expose déjà l'importance paysagère et environnementale. Ainsi, l'axe 2 de la vision stratégique qui vise le mieux-être de la population dont le premier volet s'intéresse à la cohérence des paysages indique « d'assurer une cohérence du paysage, des fonctions et des aménagements et les inscrire dans la durabilité, dans la perspective de mise en œuvre de sa vision de développement. » (p. 2-4).

De plus, la vision stratégique détient une orientation de « protéger et mettre en valeur les milieux naturels d'intérêt sur l'ensemble du territoire » (p. 2-5). Cette orientation découle de la volonté d'inscrire Saguenay dans un grand parc naturel. Cette intensification prend diverses formes, suggérant des actions ciblées. Les richesses naturelles et paysagères à protéger sont notamment : les boisés urbains et ruraux, les cours d'eau, les ravins, les milieux humides, les habitats fauniques, etc. (p. 2-5).

Le SAD quant à lui possède une section entièrement dédiée à la mise à en valeur de la rivière Saguenay et son fjord et l'utiliser comme image de marque de la Ville (élément identitaire). Voici comment s'articule cet objectif (p. 3-69):

*Le fjord du Saguenay est l'un des rares fjords habités en Amérique du Nord et constitue un véritable bras de mer qui entre dans le continent. Le fjord prend naissance à Tadoussac et se termine à la hauteur du Cap-à-l'Ouest sur le territoire de Saguenay. À partir de ce point, la rivière Saguenay n'est plus considérée comme un fjord. Cependant, dans le secteur de Chicoutimi, on retrouve de nombreux caps rocheux qui surplombent la ville. À Jonquière, la rivière est harnachée à la hauteur de Shipshaw par deux barrages (Shipshaw et Chute-à-Caron). En amont de ces infrastructures, la rivière représente un plan d'eau navigable de 40 kilomètres jusqu'au barrage de l'Isle-Maligne à Alma.*

*La configuration de la ville permet d'obtenir de nombreux points de vue sur la rivière Saguenay. La profondeur de ces eaux fait en sorte que même les plus gros navires au monde peuvent remonter le Saguenay jusqu'à l'arrondissement de La Baie.*

*La Ville de Saguenay profite de l'attractivité du fjord et du Saguenay pour attirer les croisières internationales à l'arrondissement de La Baie. La construction d'un quai ainsi que l'aménagement d'un village portuaire à Bagotville sont des interventions majeures. Les interventions publiques doivent continuer à développer ce produit d'appel que représentent le Saguenay et le fjord.*

*Orientation : Préserver le caractère naturel et le paysage du fjord et de la rivière Saguenay*

*Objectifs :*

- *Poursuivre le développement des croisières sur le Saguenay et la mise en place du village portuaire à Bagotville ;*
- *Évaluer la possibilité de prolonger le parc du Saguenay et le parc marin Saguenay-Saint-Laurent jusqu'à la Baie des Ha! Ha!;*
- *Préserver les encadrements forestiers en bordure du Saguenay essentiellement dans les secteurs non développables comportant de fortes pentes, des boisés, des affleurements rocheux, etc. (politique d'acquisition);*

- *Régir les constructions et les aménagements dans le corridor riverain de la rivière via la réglementation (PIIA) ;*
- *Préserver et mettre en valeur les vues et les grandes perspectives vers le Saguenay;*
- *Mettre en valeur les différents sites publics dans le parcours riverain (voir carte 17);*
- *Assurer la protection et la mise en valeur des terrains riverains appartenant à la Ville, aux gouvernements et à la grande entreprise.*

Espérant le tout à votre entière satisfaction, recevez, Madame, nos meilleures salutations.



**Jade Rousseau, a.-g.**  
Directrice  
Service de l'aménagement du  
territoire et de l'urbanisme  
Ville de Saguenay

JR//jf

Saguenay, le 7 octobre 2020

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
**Madame Geneviève Grenier**  
**Coordonnatrice du secrétariat de la commission**  
140, Grande-Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R5N6

**Objet :**        ***Question complémentaire – Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay***

---

Madame,

En réponse à votre correspondance du 6 octobre dernier, voici les informations demandées :

▪ **Risque technologique et effet domino :**

Dans l'éventualité de l'implantation de différents complexes industriels dans le périmètre immédiat de l'usine projetée, quelles mesures seraient mises en œuvre pour éviter un effet domino advenant un accident majeur au complexe de liquéfaction?

Compte tenu des projets qui sont en développement dans la zone IP. de Grande-Anse, la Ville de Saguenay a procédé à la création d'un comité consultatif en gestion des risques pour toute nouvelle entreprise générateur de risque sur son territoire.

À cet égard, je vous informe que le Service de Sécurité incendie a le mandat de la gestion des risques et que notre travail est d'analyser les risques potentiels qui pourraient survenir sur notre territoire, et ce, en collaboration avec les différents générateurs de risque.

Pour ce faire, nous avons procédé dès septembre 2018, à la mise en place d'un comité ad hoc afin d'analyser les risques sur la zone industrialo portuaire et prendre les mesures nécessaires pour diminuer les conséquences. Le comité sera composé principalement de différents intervenants municipaux, provinciaux et fédéraux et d'entreprises établies dans la zone IP ainsi que de tout autre expert jugé pertinent.

...2

Finalement, je vous informe que l'objectif du comité est de diminuer les risques pour la population et les intervenants en atténuant au maximum la probabilité d'occurrence et du fait même, les conséquences d'un éventuel sinistre.

▪ **Mesures d'intervention en cas d'incendie**

Dans ce contexte, quel serait le délai d'intervention des services incendies de la Ville de Saguenay, en cas d'intervention sur le site de GNL Québec?

Est-ce que ce délai serait applicable pour une intervention de l'équipe HAZMAT?

Ville de Saguenay possède un schéma de couverture de risques approuvé par le ministère de la Sécurité publique du Québec qui prévoit le temps de déplacement requis en pareille circonstance.

Donc, dans le secteur de la zone IP de Saguenay, le temps d'intervention est de 15 pompiers en 35 minutes, ce qui nécessite l'intervention de 3 casernes, et ce, pour les risques industriels.

Concernant une intervention de l'équipe HAZMAT, ce sont les mêmes délais qui s'appliquent : SCR. chap. : 6.12.2, 6.14, 6.16.1 - autres risques.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, recevez, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Carol Girard, M.A.P.  
Directeur - Service de sécurité incendie  
Coordonnateur des mesures d'urgence  
Ville de Saguenay

CG/ml



Chicoutimi, le 9 octobre 2020

Madame Geneviève Grenier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Réponses aux questions complémentaires – Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay**

---

Madame Grenier,

En tant qu'organisme responsable du développement économique pour la Ville de Saguenay, cette dernière nous a acheminé des questions supplémentaires en lien avec les audiences publiques du projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay. Voici nos réponses :

**Question 1 : Impact sur l'image de marque touristique**

Une des préoccupations soulevées lors des consultations menées par l'initiateur est l'impact du projet sur l'industrie touristique de la région. On craint une diminution de la « plus-value grande nature », que l'on considère être la marque de commerce du Fjord (PR3.1, p. 129).

Dans les questions écrites reçues par la commission, des acteurs du milieu remarquent : « les touristes affirment que les paysages naturels, la faune et les baleines sont la principale raison de se rendre à Tadoussac et sur la Côte-Nord en général. Des recherches dans d'autres régions ont montré que là où des installations pétrolières et gazières ont été développées, les revenus du tourisme sont moindres que dans les régions voisines sans installations pétrolières ou gazières ».

- Quel est votre avis sur ces deux affirmations ?
- Selon vous, quelles répercussions pourrait avoir la présence d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel dans le Fjord sur le marché du tourisme international et régional par rapport au produit d'appel lié aux vastes espaces sauvages et aux paysages naturels de la région ?
- Comment peut-on évaluer cet impact ?

## Réponse :

Organisation intégrée en matière de développement industriel, entrepreneurial, commercial, numérique, touristique et aéroportuaire, Promotion Saguenay a pour mandat d'assurer l'exploitation et développement du port d'escale de croisières internationales, des services d'information touristique et de Navette maritime sur le Fjord du Saguenay. L'organisation contribue également au développement de l'offre touristique et au positionnement de Saguenay.

Nous sommes donc bien au fait des enjeux et nous sommes d'avis que l'image de marque touristique régionale ne serait pas impactée de manière significative par le projet proposé.

L'offre touristique « grande nature » de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comporte non seulement trois (3) parcs nationaux, mais également de nombreux parcs régionaux, attraits et sites touristiques. La clientèle nationale et internationale qui visite notre destination est amateur de grands espaces, mais également intéressée à connaître notre histoire et comprendre notre développement sous toutes ses facettes, à la fois touristique et industriel.

De plus, le projet de complexe de liquéfaction de gaz naturel est localisé au port de Grande-Anse, soit un secteur périphérique et isolé aux principales zones touristiques de la région. Saguenay est une destination touristique reconnue pour ses atouts naturels, mais également pour sa diversité commerciale et son développement industriel. Une cohabitation entre le développement touristique et industriel est déjà présente sur le territoire. Nous ne croyons donc pas que les dépenses générées par les visiteurs seraient impactées négativement si de nouvelles installations gazières se réalisaient.

En complément d'information, il est intéressant de savoir que l'industrie mondiale des croisières internationales cible l'alimentation énergétique des navires de croisières par le gaz naturel liquéfié comme l'une des solutions concrètes à la transition énergétique des navires. D'ailleurs, 25 navires de croisières en construction à travers le monde seront propulsés par le GNL.

(Source : CLIA (*Cruise Lines International Association*) 2020)

<https://www.cruising.org.au/Regulatory/Sustainability>

Finalement, l'un des principaux moyens d'évaluer les impacts sur l'image touristique d'une région est, selon nous, les dépenses des voyageurs et excursionnistes évaluées annuellement par le Ministère du Tourisme du Québec.

<http://www.tourisme.gouv.qc.ca/intelligence-affaires/tourisme-bref-2017.html>

## Question 2 : Colloque sur la gestion des risques reliés aux navires de croisières

Le 25 avril 2017, la Ville de Saguenay a été l'hôte d'un colloque sur la gestion des risques reliés aux navires de croisières (Source : <https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/patrimoine/faits-saillants/2017>)

- Quelles ont été les principales préoccupations soulevées et quelles recommandations ont émané de ce colloque ?
  - Si des mesures d'atténuation ont été proposées, quelles sont-elles, ont-elles été appliquées et ont-elles été efficaces ?
-

**Réponse :**

Saguenay, de par l'initiative du Centre du savoir sur Mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi, a été précurseur en matière de gestion des risques relié à la navigation maritime au Québec avec l'organisation de cet événement d'envergure provinciale. Tenue à trois reprises, ce colloque a réuni des acteurs de partout au Québec de même que des conférenciers internationaux. Mis sur pied dans le but de favoriser l'émergence du développement des compétences des intervenants d'urgence en sécurité civile, ainsi que de ceux des secteurs touristique et environnemental en cas de sinistre maritime, le colloque a été une occasion privilégiée de rassembler les acteurs de différents horizons autour d'un même enjeu.

Les objectifs poursuivis pour la troisième édition de l'événement :

- Outiller les acteurs pour améliorer leur niveau de préparation face à la gestion des incidents maritimes majeurs;
- Créer un espace de concertation et de réflexion;
- Déterminer les rôles et les responsabilités des intervenants dans la gestion des incidents maritimes en lien avec leur juridiction;
- Développer l'interopérabilité entre les différents acteurs, tant au niveau maritime que terrestre.

La dernière édition a confirmé la pertinence de tenir un tel événement et l'importance de réunir les intervenants du milieu maritime et terrestre en lien avec la gestion des risques. La participation des acteurs et l'essence de leurs commentaires le confirment.

➤ *Pouvez-vous déposer le compte-rendu du colloque s'il existe ?*

**Réponse :**

Vous trouverez en pièce jointe le compte rendu de la dernière édition du colloque. Les comptes rendus des colloques précédents sont également disponibles au besoin.

Nous demeurons disponibles pour toutes précisions supplémentaires.

Espérant ces informations conformes à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Madame Grenier, l'expression de nos sentiments distingués.



---

**Patrick Bérubé, directeur général**  
Promotion Saguenay

# RAPPORT FINAL

Version comité organisateur

---

## Colloque international 2017 Gestion des risques liés aux navires de croisières internationales et fluviales – « Arrivons à bon port »

Projet : 1606-01

Juin 2017

---



## Table des matières

INTRODUCTION	3
1. RETOUR SUR LES DERNIÈRES ÉDITIONS DU COLLOQUE EN 2013 ET 2015	3
2. ANCRAGE DU CESAM DANS LE SECTEUR DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DES CROISIÈRES INTERNATIONALES	4
2.1 Comité organisateur	4
2.2 Experts en sécurité civile	4
3. PARTENAIRES FINANCIERS DE LA TROISIÈME ÉDITION	5
3.1 Promotion Saguenay	5
3.2 Croisières du Saint-Laurent	5
3.3 Port Saguenay	5
3.4 Gouvernement du Québec (Collaboration dans le cadre de la Stratégie maritime)	5
3.5 GardaWorld	6
3.6 Terminaux portuaires du Québec	6
3.7 Énergie Saguenay	6
4. REVUE DE PRESSE DU COLLOQUE 2017	6
5. OBJECTIFS POURSUIVIS	7
6. RETOUR SUR LE COLLOQUE	7
6.1 Jour 1 du colloque	8
6.2 Jour 2 du colloque	12
7. RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS	14
7.1 Recommandations textuelles concernant le colloque	14
8. RECOMMANDATIONS DU PROMOTEUR	15
CONCLUSION	16
Annexe 1	17
Annexe 2	18

## INTRODUCTION

Le Centre du savoir sur mesure (CESAM) de l'Université du Québec à Chicoutimi, en partenariat avec Promotion Saguenay, a présenté la troisième édition du Colloque sur la gestion des risques liés aux navires de croisières internationales et fluviales intitulé « Arrivons à bon port », les 25 et 26 avril 2017. L'événement qui a accueilli près d'une quinzaine de conférenciers et de formateurs hautement qualifiés issus du Québec et de la France s'est déroulé à l'Hôtel Le Montagnais de Chicoutimi.

Mis sur pied dans le but de favoriser l'émergence du développement des compétences des intervenants d'urgence en sécurité civile, ainsi que de ceux des secteurs touristique et environnemental en cas de sinistre maritime, le colloque est une occasion privilégiée de rassembler les acteurs de différents horizons autour d'un même enjeu : la gestion des risques.

Dans la programmation de cette troisième édition, un conférencier international a fait une présentation sur le naufrage du Costa Concordia afin de faire la lumière sur les leçons apprises et les perspectives de cette crise hors normes. Aussi, le ministère de la Sécurité publique et la Garde côtière canadienne ont présenté l'état d'avancement de leurs travaux portant sur l'élaboration d'une approche de gestion pour les incidents maritimes majeurs ayant des répercussions sur la vie humaine; l'élaboration d'un cadre de référence visant à accompagner les municipalités dans la mise à niveau de leur plan d'urgence pour réduire les conséquences d'un incident impliquant un navire de croisière et l'alerte; l'évaluation et l'organisation lors d'incidents maritimes majeurs ayant des répercussions sur la vie humaine.

Ce rapport propose un retour sur les deux journées de l'événement en vue de planifier les prochaines étapes avec les collaborateurs.

## 1. RETOUR SUR LES DERNIÈRES ÉDITIONS DU COLLOQUE EN 2013 ET 2015

À la suite de l'événement tragique impliquant le navire Costa Concordia survenu le 13 janvier 2012, plusieurs questionnements ont ressurgi concernant les mesures de sécurité à considérer en cas de sinistre d'un bateau de croisière. L'événement était encore bien ancré dans notre mémoire collective qu'on apprenait, en février 2013, le feu à bord du réputé bateau de croisière Carnival Triumph, au large du Mexique. Ces images, fortes de sens, nous rappellent l'échouement du navire de croisière Norwegian Sky, à l'embouchure du Saguenay en 1999, ainsi que le déversement pétrolier du Gordon C. Leitch, à Havre-Saint-Pierre en 1999 également. De tous ces événements, un constat majeur nous interpelle : la prise en charge des personnes à évacuer et le rétablissement des dommages environnementaux impliquent nécessairement les autorités terrestres. Bien gérer les risques devient alors une réalité locale pour tous les territoires à proximité d'un plan d'eau navigable et cette réalité concerne tous les acteurs, tant au niveau de la sécurité publique, qu'au niveau du tourisme ou de l'environnement.

C'est face à ce constat qu'est née l'idée de tenir un colloque sur la gestion des risques associés à la présence de navires de croisières internationales et fluviales. La première édition, qui a eu lieu les 30 et 31 octobre 2013 au Pavillon d'accueil du port d'escale et à l'Auberge des Battures de La Baie (Saguenay) fut un franc succès. Plus de 140 personnes ont participé à cet événement et ont recommandé la tenue d'un deuxième colloque.

La deuxième édition, qui a eu lieu les 29 et 30 avril 2015, fut également un succès. Près de 85 personnes en provenance des quatre coins du Québec ont participé au colloque et ont tenu à souligner la qualité des présentations et des travaux réalisés durant l'événement. Devant ce constat, le comité organisateur a pris la décision de travailler sur une troisième édition du colloque. De plus, la stratégie maritime déposée au même moment mentionnait que le gouvernement souhaitait favoriser la promotion des bonnes pratiques pour faire face à un incident maritime impliquant un bateau de croisière. Cela a permis au comité organisateur de confirmer la pertinence et l'importance de la mission du colloque. Enfin, dans le but de préparer la troisième édition, il a été convenu de sonder les participants des éditions précédentes pour connaître leur opinion sur les thèmes qui devraient être abordés au prochain colloque.

## **2. ANCRAGE DU CESAM DANS LE SECTEUR DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DES CROISIÈRES INTERNATIONALES**

La philosophie d'intervention du CESAM est toujours celle d'une réponse à un besoin exprimé par le milieu. Suite au succès de la première édition du colloque, l'organisation a choisi de poursuivre son alliance avec les acteurs du secteur de la sécurité civile et du secteur maritime. Tout en gardant le rôle central de promoteur dans l'organisation de l'événement, le CESAM souhaite continuer cette précieuse collaboration développée au cours des dernières années avec le milieu de la sécurité civile et maritime.

### **2.1 Comité organisateur**

Le comité organisateur, mis sur pied en mars 2013, regroupait des représentants de Ville de Saguenay, de la Garde côtière canadienne, de la direction régionale du ministère de la Sécurité publique, des répondants de missions à l'Organisation régionale en sécurité civile, ainsi que des experts en sécurité civile. Lors de la troisième édition, le comité s'est rencontré à cinq reprises avec pour mission de voir au suivi des orientations identifiées pour répondre aux besoins du milieu. Deux comités opérationnels ont été créés à partir du comité organisateur afin de mener à bien les tâches à réaliser, soit le comité programmation et le comité promotion. Quant aux aspects relatifs à la logistique et aux finances, ceux-ci ont été assumés par le CESAM.

### **2.2 Experts en sécurité civile**

Le CESAM entretient des relations professionnelles de longue date avec des experts du secteur de la sécurité civile. Plusieurs d'entre eux ont ainsi contribué au bon déroulement de l'événement. Par ailleurs, de nouvelles relations se sont développées dans l'organisation de l'événement, permettant d'affirmer que le CESAM est de plus en plus un acteur reconnu et investi dans le milieu de la formation en sécurité civile.

### **3. PARTENAIRES FINANCIERS DE LA TROISIÈME ÉDITION**

#### **3.1 Promotion Saguenay**

Partenaire de premier plan, Promotion Saguenay a été impliqué du début à la fin dans l'organisation de l'événement. Le CESAM et Promotion Saguenay ont signé un protocole spécifique au colloque pour officialiser les termes de l'entente les liant autant au niveau financier qu'opérationnel. En plus d'être représentée au sein du comité stratégique et du comité organisateur, l'organisation a largement contribué aux aspects logistiques du colloque en agissant à titre de facilitateur pour de nombreux aspects techniques et promotionnels.

Le partenariat entre les deux organisations s'est notamment matérialisé par les éléments suivants :

- Soutien financier de Promotion Saguenay.
- Tenue du coquetel en formule 5 à 7 au Pavillon des croisières de l'arrondissement La Baie.
- Facilitateur pour plusieurs éléments logistiques (animation du colloque, décoration de la salle, navettes pour le transport vers La Baie, coquetel dinatoire, service de réservation pour les restaurants, etc.).
- Soutien massif au niveau des communications (promotion, communiqué de presse, etc.).

#### **3.2 Croisières du Saint-Laurent**

Partenaire important dans l'organisation de cette édition du colloque, l'équipe de l'Association des croisières du Saint-Laurent a contribué de plusieurs façons :

- Présence au sein du comité stratégique et du comité organisateur.
- Soutien financier pour le déplacement du conférencier international, M. Gaël Marchard, directeur général de CESC en France.
- Participation à l'élaboration de la programmation du colloque.
- Relations avec les médias anglophones spécialisés.
- Communications avec les compagnies maritimes.
- Soutien à la promotion de l'événement dans les réseaux.

#### **3.3 Port Saguenay**

Partenaire de soutien dans l'organisation de cette édition du colloque à différents niveaux :

- Contribution financière au colloque.
- Participation au comité organisateur.
- Participation à l'élaboration de la programmation du colloque.
- Promotion de l'événement dans son réseau.

#### **3.4 Gouvernement du Québec (Collaboration dans le cadre de la Stratégie maritime)**

Partenaire de soutien dans l'organisation de cette édition du colloque à différents niveaux :

- Contribution financière au colloque.
- Soutien à la promotion de l'événement dans son réseau.

### 3.5 GardaWorld

Partenaire de soutien financier dans l'organisation de cette édition du colloque.

### 3.6 Terminaux portuaires du Québec

Partenaire de soutien financier dans l'organisation de cette édition du colloque.

### 3.7 Énergie Saguenay

Partenaire de soutien financier dans l'organisation de cette édition du colloque.

## 4. REVUE DE PRESSE DU COLLOQUE 2017

Radio-Canada, publié le 25 avril 2017. « Québec créera un centre de sécurité maritime »

<http://beta.radio-canada.ca/nouvelle/1030095/bateau-navire-securite-surveillance-iles-de-la-madeleine>

Le Quotidien, publié le 26 avril 2017. « Saguenay veut être un modèle »

<http://www.lapresse.ca/le-quotidien/actualites/201704/25/01-5091833-saguenay-veut-etre-un-modele.php>

Le Quotidien, publié le 27 avril 2017. « Un plan pour les sinistres maritimes »

<http://www.lapresse.ca/le-quotidien/actualites/201704/26/01-5092310-un-plan-pour-les-sinistres-maritimes.php>

Stratégie maritime du gouvernement du Québec, publié le 25 avril 2017. « Le Gouvernement du Québec s'associe au colloque Arrivons à bon port, avec la Stratégie maritime du Québec »

<https://strategiemaritime.gouv.qc.ca/publications/le-gouvernement-du-quebec-sassocie-au-colloque-arrivons-a-bon-port-avec-la-strategie-maritime-du-quebec/>

UQActualité, publié le 10 mai 2017

<http://uqactualite.uqac.ca/le-cesam-organise-la-troisieme-edition-du-colloque-sur-la-gestion-des-risques-lies-aux-navires-de-croisieres-internationales-et-fluviales/>

## 5. OBJECTIFS POURSUIVIS

Le CESAM et ses partenaires ont identifié les objectifs poursuivis pour la troisième édition de l'événement :

- Outiller les acteurs pour améliorer leur niveau de préparation face à la gestion des incidents maritimes majeurs
- Créer un espace de concertation et de réflexion
- Déterminer les rôles et les responsabilités des intervenants dans la gestion des incidents maritimes en lien avec leur juridiction.
- Développer l'interopérabilité entre les différents acteurs, tant au niveau maritime que terrestre.

Pour permettre la réalisation de ces objectifs, le comité a choisi d'adopter un format d'événement en deux journées. De plus, les résultats d'un sondage auprès des participants de la première et de la deuxième édition du colloque, plusieurs mois avant la tenue de l'événement, démontraient que les gens apprécient le format de deux journées.

## 6. RETOUR SUR LE COLLOQUE

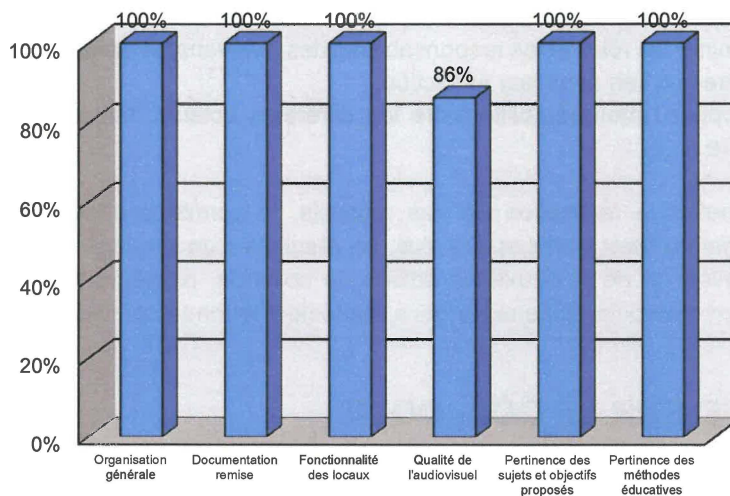
Le colloque s'est tenu les 25 et 26 avril 2017 à l'Hôtel Le Montagnais à Saguenay (Chicoutimi). Il a rassemblé 105 personnes (incluant les conférenciers et formateurs) en provenance des quatre coins du Québec et issus des secteurs de la santé et des services sociaux, du monde municipal, de la sécurité civile et du secteur maritime. Lors de l'ouverture du colloque le 25 avril, le comité organisateur a reçu la visite du ministre délégué aux affaires maritimes, M. Jean D'Amour qui a prononcé une allocution spéciale qui s'intitulait : « La sécurité au cœur du développement du Québec maritime ».

Le profil des participants est varié et riche en expériences diverses. L'annexe 1 présente le profil des 37 personnes ayant rempli le formulaire d'évaluation.

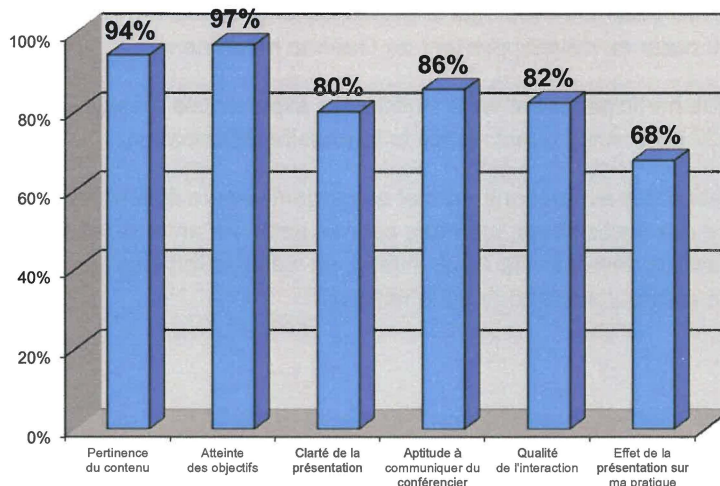
La compilation des évaluations permet aux organisateurs d'identifier le niveau d'appréciation de l'activité des participants, bien que cela se base sur un taux de participation de 45 %. Le tableau suivant démontre le haut niveau de satisfaction des participants au regard des aspects de contenu autant que de logistique.

**Tableau 1 : Satisfaction globale**

Le tableau présente l'appréciation globale du colloque. Nous constatons que les sujets traités ainsi que la pertinence des objectifs poursuivis ont grandement répondu aux attentes de la journée. De plus, l'organisation de l'événement et la fonctionnalité des locaux ont également été jugées très positivement.

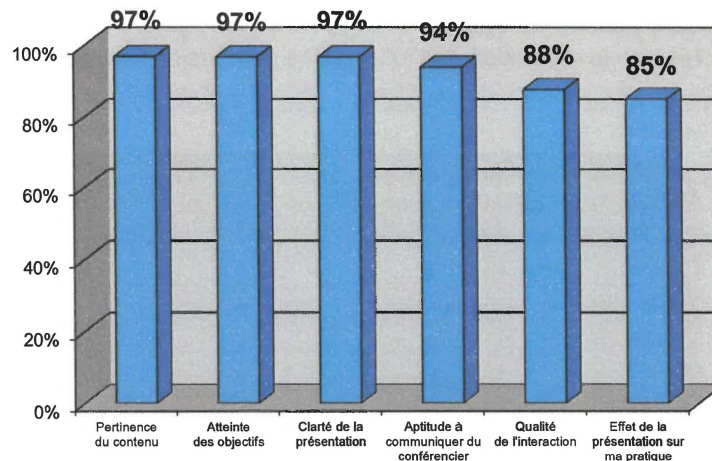


### 6.1 Jour 1 du colloque



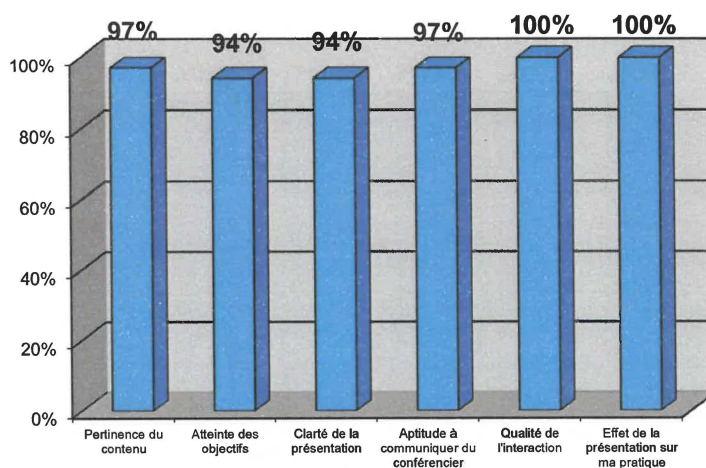
**Tableau 1**  
**1<sup>re</sup> conférence : La sécurité de notre destination, un avantage concurrentiel – Hélène Théberge, Association des croisières du Saint-Laurent**

La conférence d'ouverture du colloque par Mme Hélène Théberge, coordonnatrice au développement des Croisières du Saint-Laurent a été appréciée des participants. Le comité organisateur souhaitait que cette conférence puisse permettre aux participants de bien comprendre les enjeux de l'industrie des croisières.



**Tableau 2**  
**Présentation sur le programme de sûreté maritime de Transports Canada pour les navires de croisières – Olivier Vigneault, Transports Canada**

L'appréciation de cette présentation s'est avérée très satisfaisante. On peut constater que les participants ont jugé très pertinent le contenu de cette présentation lors du colloque.

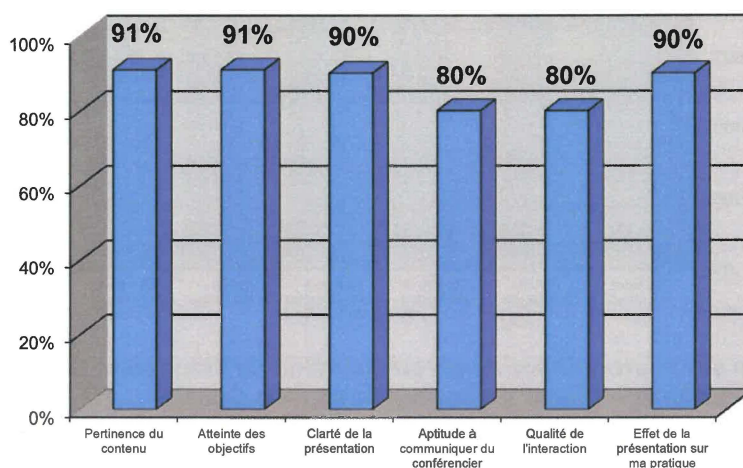
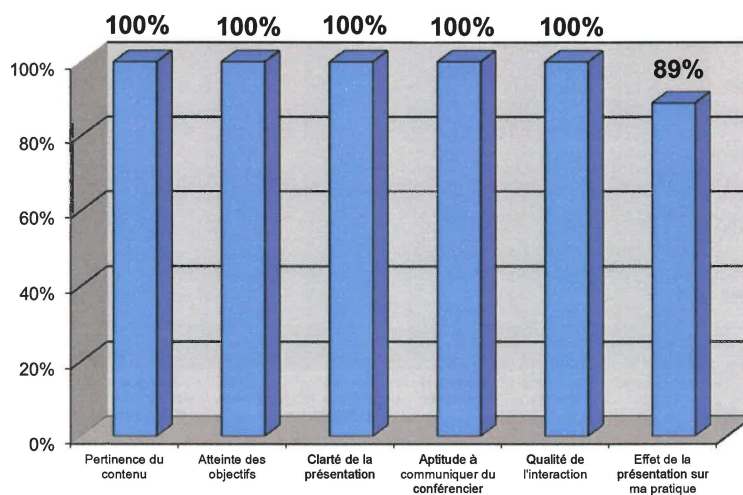


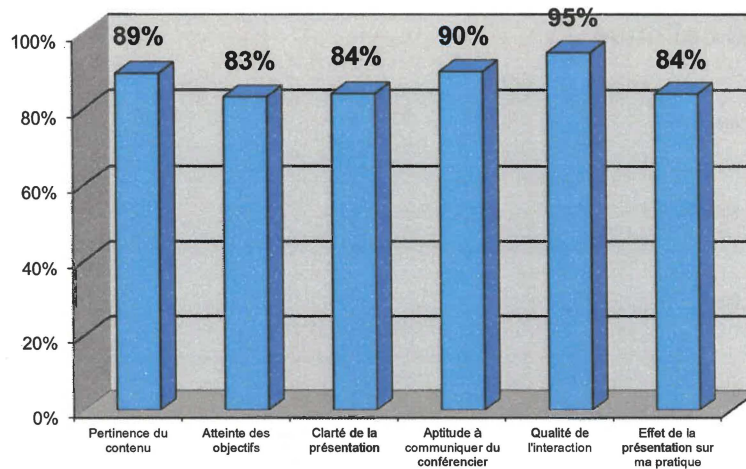
**Tableau 3 : Panel : Histoire d'une journée d'escale... du point de vue des opérations maritimes – Audrey Shering de Ramsey Greig, Carl Robitaille de la Corporation des pilotes du Saint-Laurent et Michel Petit de l'Administration portuaire de Québec**

La présentation de ces trois experts a été grandement appréciée par les participants à tous les niveaux. On peut constater, entre autres, que les participants ont jugé le contenu de ce panel très pertinent concernant l'effet de la présentation sur leur pratique professionnelle.

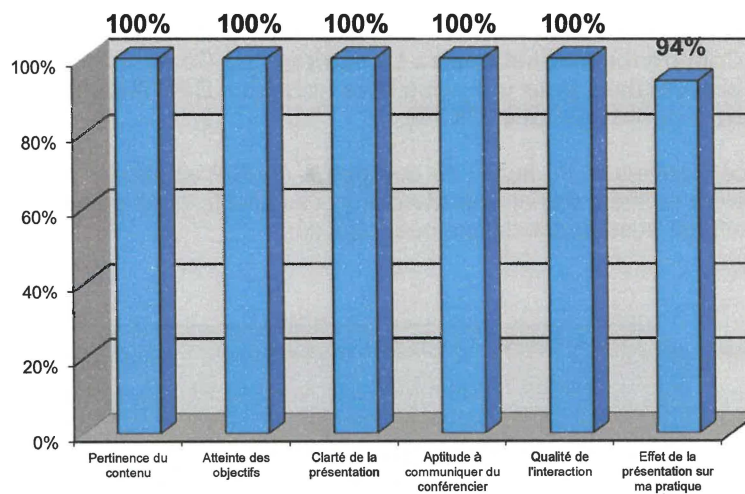
**Appréciation des ateliers au choix**

(L'annexe 2 présente la répartition des inscriptions pour les ateliers du 25 avril en après-midi.)

**Atelier 1 : Communications nouvelles, nouvelles utopies? par Vincent Vermandèle****Atelier 2 : La santé : un partenaire incontournable dans la gestion des risques liés aux navires de croisière par François Lessard, Mario Breton, Alain Boucard, Christine Tueni et Jean-François Betala Belinga**

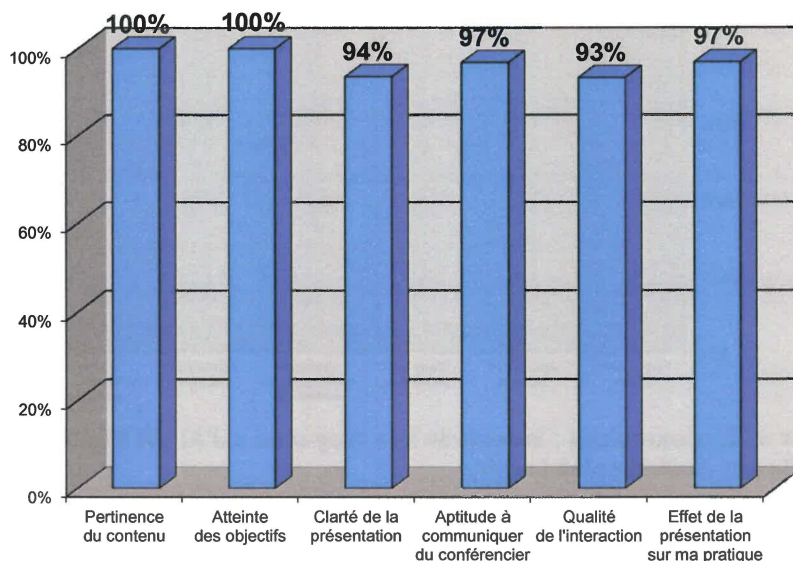


**Atelier 3 : Les exercices : le remède à la croyance « J'AI UN PLAN DONC JE SUIS PRÊT! » par Jean-Nicolas Landry**



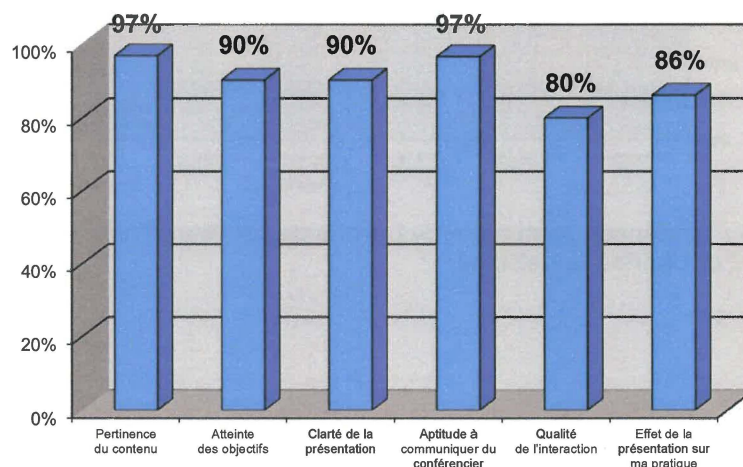
**Atelier 4 : Tendances en matière de terrorisme par Marc Tremblay, Sébastien Tremblay et Charles H. LeBlanc**

## 6.2 Jour 2 du colloque



**Tableau 1 : Conférence internationale : Le naufrage du Costa Concordia : Leçons apprises et perspectives pour une crise hors normes – Gaël Marchand, Consultants européens en sécurité générale (CESG)**

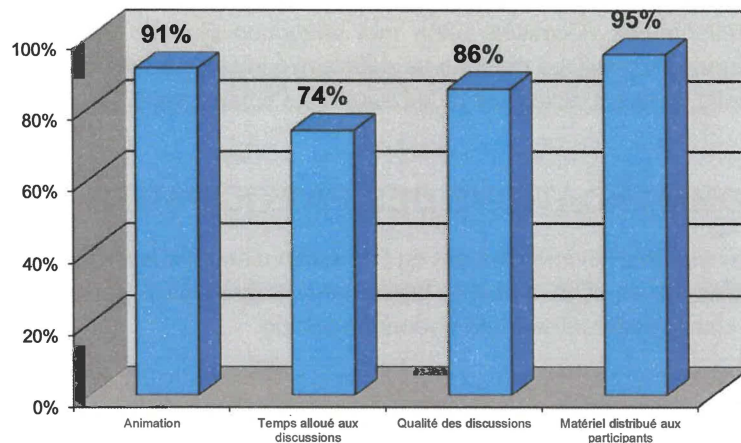
La conférence d'ouverture du jour 2 du colloque a été fort appréciée des participants. En effet, le conférencier international Gaël Marchand a su faire la lumière sur les leçons apprises suite à ce naufrage aussi spectaculaire que tragique.



**Tableau 2 : Présentation de la Garde côtière canadienne et du ministère de la Sécurité publique – Mylène Grenon (MSP), Véronique Gagnon (GCC) et Amélie Boutour (GCC)**

L'appréciation de cette présentation s'est avérée satisfaisante concernant, entre autres, la pertinence du contenu et l'effet de la présentation sur la pratique des intervenants.

**Appréciation de l'atelier en après-midi « Réflexion sur les principaux défis relatifs à la gestion des incidents maritimes majeurs – volet gestion des répercussions terrestres »**



Les participants ont eu l'occasion de donner leurs commentaires suite à la tenue de l'atelier. Voici les résultats :

Points forts

- Scénario qui apportait aux discussions.
- Diversité des points de vue des intervenants
- Grande variété d'intervenants
- Discussions
- Organisation
- Quelques personnes ont apporté des points très pertinents par rapport à leur domaine d'expertise.
- Réseautage
- Nous a forcé à envisager un scénario à la couleur de nos différentes réalités.

Points à améliorer

- Manque de planification de l'exercice
- Pas beaucoup de références aux régions éloignées (Gaspé-Sept-Îles)
- Fonctionnement un peu compliqué / le scénario laissait place à beaucoup d'interprétation
- Nous n'avions pas de membres d'équipe (un échantillon) provenant de plusieurs domaines liés aux différents sujets du domaine de l'urgence. Scénario vague, manque de planification
- Division par thématiques et liste de pistes a peut-être trop restreint les discussions
- Je m'attendais à voir un document palpable face au cadre de référence (voir ce qui a déjà été fait?)
- Exercice dur à gérer... Pas facile de s'entendre dû aux différentes réalités de chacun
- Pas assez de temps
- Manque de temps pour la discussion

- J'aurais laissé les groupes discuter de façon générale de comment ils gèreraient le scénario et faire des mises en commun, plutôt que de diviser par thématiques. Les points suggérés et enjeux soulevés auraient pu être catégorisés par la suite parmi les 3 thématiques.
- L'atelier aurait nécessité selon moi beaucoup plus de détails et d'intrants face au scénario proposé. Le manque de détails m'a laissé sur ma faim! (dans le sens qu'il était difficile de dire exactement ce qu'étaient les enjeux, etc.)

## 7. RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS

Les participants à l'événement ont eu l'occasion d'émettre leurs recommandations dans les formulaires d'évaluation. Nous les présentons intégralement, puisque ceux-ci seront pris en compte dans l'éventualité d'une quatrième édition.

### 7.1 Recommandations textuelles concernant le colloque

- *Très bon séminaire. Je le recommande fortement.*
- *Excellence du contenu (bravo au comité organisateur).*
- *Bonne première fois pour moi.*
- *Excellente logistique d'organisation pour un 3e colloque.*
- *Bons ateliers (1ère journée) et bonne conférence de Gaël Marchand.*
- *Grande rigueur dans le suivi de l'agenda et choix des thèmes et de conférenciers de très haut niveau. On sent clairement les qualités pédagogiques des organisateurs.*
- *Informations recueillies, réseautage*
- *Tous les gens du domaine sont présents. Il y a encore du travail à faire afin de mieux se préparer à ce type d'urgence.*
- *Risque avec conséquence mal connu.*
- *Le contenu et le matériel sont pertinents et d'actualités.*
- *Bonne connaissance à développer, s'adapter avec la réalité d'aujourd'hui, se mettre à jour, travailler en équipe et ensemble.*
- *Bon pour la rencontre des divers intervenants.*
- *L'équipe a pensé à tout, une bonne variété des gens invités nous donne une super belle vue sur l'ensemble tout en étant dans nos secteurs de compétences et habiletés différentes.*
- *Grande opportunité d'échange entre les acteurs clés. Occasion de mieux cerner les enjeux et problématiques de ce secteur d'activités.*
- *Très pertinent pour les acteurs impliqués. Très dur de réunir ces personnes donc le colloque permet des rencontres et des échanges.*
- *Préparation en général.*
- *Les intervenants outre les participants. Connaître les limites de chaque administration. Présentation très intéressante!*
- *Réseautage.*
- *Professionnalisme, dynamique, à souligner: animation très efficace.*
- *Regroupe tous les intervenants sur le sujet.*
- *Apprentissage, connaissances générales et spécifiques et partage d'expérience.*
- *Très intéressant et très belle organisation.*
- *Certaines présentations étaient périphériques et ne traitaient pas des problèmes spécifiques du thème.*

- *Manque de temps aux ateliers. Prévoir des ateliers 4 heures minimum sur 2 jours et clôture le 3e jour.*
- *C'est aussi un événement de réseautage donc il faudrait préparer un document avec le nom/agence/email des participants. Utiliser les médias sociaux (linked in/facebook)*
- *Par contre, à mon avis, l'atelier de la 2e journée en pm n'est plus nécessaire, on peut arrêter à midi ou mettre d'autres présentations. C'est extrêmement dur à gérer étant donné la complexité des interventions et des différentes réalités de nos organisations. Le problème majeur qui reste à éclaircir est d'avoir un lien direct entre l'eau et la terre des intervenants impliqués, ex.: coordonnateur municipal versus coordonnateur maritime (SGC).*
- *Recevoir un commandant/capitaine de navire de croisières pour partager sa conception de la gestion des risques et sa réalité. Visite d'un navire avec exposé et programme de formation de membres d'équipage.*

### **Commentaires reçus**

Les commentaires recueillis dans les formulaires d'évaluation et lors de la clôture de l'événement sont également évocateurs du degré d'appréciation du colloque. On constate que les commentaires sont majoritairement positifs. Les principaux éléments soulignés sont les rencontres et les échanges avec les participants, l'organisation du colloque et la pertinence des présentations. On peut en déduire que le colloque a été largement apprécié par les participants, principalement pour la pertinence des sujets abordés et les nouvelles connaissances développées, de même que pour l'environnement qui était favorable aux échanges et au réseautage. Plusieurs commentaires soulignent la réussite et témoignent de la volonté de reconduire l'événement.

## **8. RECOMMANDATIONS DU PROMOTEUR**

Cette troisième édition aura confirmé au CESAM la nécessité de tenir un tel événement. En effet, l'importance de réunir les intervenants des milieux maritime et terrestre en lien avec la gestion des risques liés aux navires de croisière est un enjeu incontournable. La participation des acteurs et l'essence de leurs commentaires confirme cette recommandation. Le CESAM prend note de ces recommandations et souhaite en ajouter quelques-unes, que voici :




- *Étant donné le faible nombre d'incidents rapportés sur la voie maritime du fleuve Saint-Laurent impliquant un navire de croisière, il est difficile pour le comité organisateur d'apporter des données réelles concernant la gestion des risques dans les présentations du colloque. C'est pourquoi nous aimerions faire la proposition au comité organisateur de travailler sur un projet de simulation réelle environ un an avant la tenue de la 4<sup>e</sup> édition. Ce projet demanderait la participation de l'ensemble des acteurs concernés et devrait être documenté pour en présenter les résultats et recommandations. Nous croyons que les constats tirés d'un tel exercice pourrait grandement intéresser les participants. Il faut toutefois évaluer l'investissement d'un tel projet et également trouver des sources de financement avant d'entreprendre les démarches.*
- *Nous suggérons également de sonder les participants de la troisième édition pour connaître leur opinion sur les thèmes de formation qui devraient être abordés au prochain colloque.*

## CONCLUSION

Le CESAM conclut sans hésitation sur une note très positive pour le déroulement de la troisième édition du Colloque sur la gestion des risques liés aux navires de croisières internationales et fluviales. La réponse des acteurs en matière de participation et d'appréciation démontre la pertinence d'un événement de cette envergure pour réfléchir et apprendre ensemble afin d'améliorer la gestion des risques liés aux navires de croisière au Québec. L'engouement et le dynamisme des acteurs impliqués ne font que nous inciter à poursuivre l'expérience dans une version à la hauteur des attentes des participants. Avec la croissance du nombre de passagers annoncée pour les prochaines années, nous croyons qu'une prochaine édition au printemps 2019 pourrait être une période idéale pour tenir l'événement. Afin de planifier nos travaux, une rencontre du comité stratégique d'ici la fin de l'année 2017 serait de mise pour discuter des principaux enjeux à venir et faire des liens.

# Annexe 1

## Profil des 37 personnes ayant rempli le formulaire d'évaluation

 		Compilation de l'appréciation			
<b>Colloque sur la gestion des risques liés aux navires de croisières internationales et fluviales</b>					
<b>Projet : 7161-1606-01</b> 25 et 26 avril 2017		<b>Activités : 2644-12-1</b> Lieu : Hôtel Le Montagnais		<b>Durée : 12 heures</b>	
<b>Cible visée :</b> Intervenants en sécurité civile, acteurs du secteur du transport fluvial, premiers intervenants, acteurs du secteur touristique, municipalités en bordure d'un plan d'eau navigable					
<b>Nombre d'inscriptions :</b> 89    100%		<b>Hommes :</b> 54%			
<b>Nombre de participants :</b> 82    92%		<b>Femmes :</b> 30%			
<b>Nombre de répondants :</b> 37    45%		<b>Pas répondu :</b> 16%			
<b>PROFESSION :</b>					
Militaire	3%	Agent programme Transports Canada	3%		
Conseillère en sécurité civile	6%	PDG	3%		
Directeur incendie	3%	Sécurité incendie	3%		
Réserviste contrôle aérien	3%	Directeur générale Garda World	3%		
Chef de service	3%	Directeur conformité et mes. Urgences	3%		
Directrice	3%	Directeur incendie	3%		
Conseillère municipale	3%	Chef d'escale	3%		
Spécialiste procédés administratifs	3%	Maitre de port	9%		
Agente opérationnelle mesures d'urgences	3%	Répondant régional sécurité civile	3%		
Cruise manager	3%	Formation interv. Urgence	3%		
Sécurité et mesures d'urgence	6%				
Garde côtière	3%				
Chef des opérations	3%	Pas répondu	11%		
MSP	3%				
<b>Ville :</b> 0,03030303					
La Malbaie (2)		Trois-Rivières (2)			
Saguenay (9)		Tadoussac (1)			
Québec (7)		L'Anse St-Jean (1)			
Sept-Îles (2)		Îles-de-la-Madeleine (1)			
Montréal (1)					
Les Escoumins (1)					
Baie Comeau (1)					

## Annexe 2

### Répartition des inscriptions pour les formations du 25 avril en après-midi

<b>Formation</b>	<b>Formateur</b>	<b>Nombre d'inscription</b>	<b>Salle</b>
Formation 1 (Communication)	Vincent Vermandèle	13 h 15 : 20 15 h 00 : 14	Tipi
Formation 2 (Santé)	François Lessard Mario Breton Alain Boucard Christine Tueni Jean-François Betala Belinga	13 h 15 : 14 15 h 00 : 19	Tente
Formation 3 (J'ai un plan donc je suis prêt)	Jean-Nicolas Landry	13 h 15 : 29 15 h 00 : 24	Totem Nord
Formation 4 (Terrorisme)	Marc Tremblay Sébastien Tremblay Charles H. LeBlanc	13 h 15 : 23 15 h 00 : 29	Wigwam